



COMMUNIQUE DE PRESSE N° 13

**Concerne : Démenti de la déclaration faite par des autorités politico administratives
Sur Top Congo en date du 4 nov. 25.**

La délégation de la société Shomka Resources LTD, conduite par Monsieur Delphin LUBANDA YUMA, par autorisation de son DG Victor KASONGO SHOMARY, a été frustrée par une information diffusée à la radio Top Congo par des autorités politico administratives provinciales, stipulant que la société Banro appartiendrait désormais à Stratègos Mining.

C'est ainsi quelle est dans l'obligation de faire le démenti pour que toute la population congolaise en général et celle du Maniema en particulier soient mieux informées quant à ce, car l'opportunité ne lui a pas été donnée dans les assises de conférence des mines, organisées par son Excellence Mr le Gouverneur du Maniema, cela pour éclairer la lanterne y a propos, après les déclarations hâtives et mensongères faites par Le Représentant de Stratègos Mining. Nous portons à l'attention de tous que les jugements rendus par le Tribunal de Kinshasa /Gombe en dates du 23 et 28 Avril 2021 sous les références RFC 125(pour Kamituga SA), 126 (pour Banro Congo Mining BCM SA), 127 (pour Namoya Mining SA), et 128 (Pour Lugushwa Mining SA), ainsi que la décision du tribunal de paix de Kinshasa Gombe en date du 14 Janvier 2025 ont établi et confirme la légitimité de l'actionnariat et de la gestion de la Société Shomka Resources LTD sur ces filiales susmentionnées.

Ce sont des jugements qui sont au niveau de 17 Pays de l'OHADA et sont debout jusqu'aujourd'hui. Par la suite, Stratègos les a attaqués en justice au premier et deuxième degré, en nous taxant des faux et usages des faux. Aujourd'hui nous sommes à la cour de Cassation et attendons la décision finale dans les jours et mois prochains. Alors c'est vraiment surprenant d'entendre certaines déclarations confiant cette mine à la Société Stratègos mining sans soubassement et comme si le jugement définitif aurait déjà été rendu.

Nous continuons à faire confiance à la justice et demandons aux autorités politico administratives provinciales du Maniema d'être dans l'impartialité et attendre le jugement définitif. Nous vous informons de surcroît que la Société Shomka Resources LTD réitère les stratégies d'impliquer les filles et fils du Maniema en général et de Kabambare (Salamabila) en particulier, à venir avec leurs potentielles sous traitances fournir différents services d'une façon gagnant-gagnant, et aux jeunes de venir nombreux avec leurs compétences et expertises au niveau de l'exploitation de la mine de NAMOYA que nous tenons à démarrer aussitôt que le jugement serait en notre faveur car tous les moyens sont en notre possession et les investisseurs sont prêts à venir nous appuyer à condition que la sécurité, tant administrative que juridique et physique leur soient garanties.

Enfin le développement de toute la province du Maniema et de la population directement affectée de Salamabila reste notre cheval de bataille.

A bas les rumeurs ou les sentiments, attendons le jugement final et surtout faisons confiance en notre justice.

Ainsi fait à Kindu, le 06 Novembre 2025.

Delphin LUBANDA YUMA

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'D' followed by 'LUBANDA YUMA'. To the right of the signature, the date '6/11/25' is written in blue ink.